

COMMUNE DE CIPLY

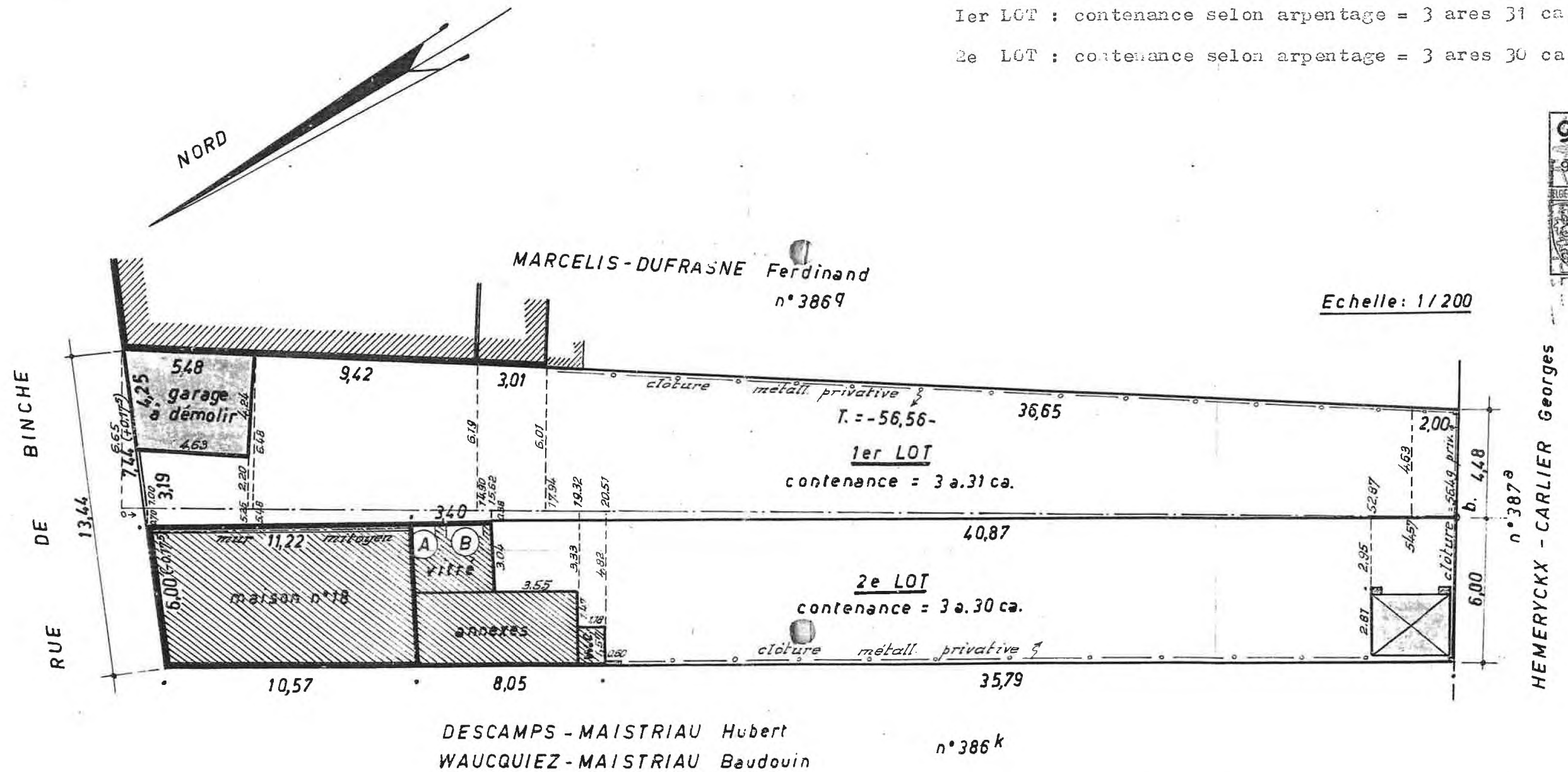
Année à la minute
de l'acte n° 10.852
du 23 juillet 1975
de Me Fern. BOUPTIAO

Plan de partage d'un bien immeuble sis à la rue de Binche
et cadastré Section A n° 386^r.

Au nom de

1er LOT : contenance selon arpentage = 3 ares 31 ca.

2e LOT : contenance selon arpentage = 3 ares 30 ca.



Echelle: 1/200

Note : Les porte et fenetre situées respectivement
en A et B au plan, seront bouchées.

Levé et dressé par le Géomètre-Expert immobilier
soussigné légalement assermenté par devant le
Tribunal de 1e Instance séant à Mons.

Mons, le 16 juin 1975.

Handwritten signatures:
J. Bouptiao
C. Letort
A. Letort
C. Letort

Handwritten signature: C. Letort

C. Letort

Handwritten notes:
Nin zéro.
Vingt quatre juillet 1975 septante ca
deux cent vingt cinq francs
(F. 225)